



Conseil D'UFR des Sciences Pharmaceutiques Compte rendu du conseil d'UFR du 8 Juillet 2016

En l'absence du doyen Bernard Muller retenu par la conférence des doyens, le Dr Loïc Rivière, vice-doyen, préside ce conseil d'UFR.

Le quorum étant atteint (24 présents ou représentés sur 38 membres), le vice-doyen ouvre la séance à 11h20.

1- Tarification des diplômes

Lors du conseil d'UFR du 21 juin 2016, le DU orthèse et petits matériels a fait l'objet d'une question relative à sa tarification en formation initiale en raison d'enseignements en partie identiques à ceux dispensés en 5^{ème} année parcours officine. A ce jour, il s'agirait de reconsidérer les enseignements de ce DU ou de réviser éventuellement son tarif à la baisse pour les étudiants issus de 5^{ème} année parcours officine de Bordeaux qui ont déjà suivi et validé plus de la moitié des enseignement du DU lors de leur 5^{ème} année.

Au vu de ces éléments, les responsables de ce DU seront contactés et ce DU sera abordé lors du prochain conseil d'UFR.

2- Aspect pédagogique

Vote et approbation des MCC 2016/2017 des études de Pharmacie (unanimité)

Vote et approbation des MCC 2016/2017 des DEUST (une abstention)

Vote et approbation des MCC 2016/2017 Licence professionnelle « Métiers de la qualité » (unanimité)

Vote et approbation des MCC 2016/2017 Licence professionnelle « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation métier de la qualité » (unanimité)

Vote et approbation des MCC 2016/2017 de la Licence TECSAN sous réserve de points à compléter

MCC 2016/2017 du Master Sciences du médicament : Vote reporté au prochain conseil car non finalisées.

Le vice-doyen remercie le travail du Pr Ohayon et en l'absence de questions diverses, lève la séance à 12h40.

L'ensemble de vos élus restent disponibles si vous avez envie d'échanger, soit de vive voix au local de l'ACEPB, soit via notre adresse mail : eluufrpharma@gmail.com